

1772.



premier feuillet
222

LE présent Registre, contenant dix
feuilles, cottés & paraphés par premier & dernier, par
Nous Marie-Louis-François Marquetel, Chevalier, Seigneur
de la Noue, Conseiller du Roy, Président & Lieutenant-Gé-
néral aux Baillage & Siege-Préfidial de Meaux, pour servir
à enrégistrer les Actes de Baptêmes, Mariages & Sépultures
de la Paroisse d. *St. Denis*
pendant l'Année mil sept cent soixante. *1772*
& six semaines au plus tard après l'expiration de ladite An-
née, être l'un des deux Registres, signé conformément à
la Déclaration du Roi, du 9 Avril 1736, & certifié vé-
ritable par le Sieur Curé de ladite Paroisse, apporté ou en-
voyé surement au Greffe dudit Baillage, sous peine contre
ledit Sieur Curé de dix livres d'amône, & de faïste de son
Temporel; & contre les Marguilliers de dix livres d'amende;
le tout, suivant ladite Déclaration & les anciennes Ordon-
nances. Fait à Meaux, en notre Hôtel, le *seize*
Décembre mil sept cent soixante. *1772*

Marquetel

1772

Mairie de Trillemont

L'an mil sept cent soixante et deux le sixième jour de
janvier a été baptisé par moy curé L'abbé Claude
né d'hier du légitime mariage de pierre feriot
manouvrier en cette paroisse et de Catherine neuvième
soy pere et mere Le perein Claude gausset aussi i
manouvrier en cette paroisse La mariee marie
catherine L'ougeon qui ont déclaré ne sçavoir
signer de ce interpellés. f.

Coquant curé de trulbarou

L'an mil sept cent soixante deux le
septième jour de janvier a par la publication des
Cours de futur mariage entre Jean Duriquet
Monneuris âgé de vingt deux fils Minuade fils
Gaudes Duriquet Vivant Romellus, et de Agathe
Lebegue ses pere et mere de cette paroisse D'un part
et Jeanne Nicolle Legendre âgée de dix neuf ans
Environ fille Minuade Nicolas Legendre et de
Jeanne Berton ses pere et mere de la paroisse de
Roumonte, D'autre part fait par feter et
Dimancher le vingt cinq vingt sept
et vingt neuf de ce mois de Janvier tant dans cette
Eglise que dans celle de Roumonte et suivent
le Cerimoniel de Juvénal Longue curé dudit Roumonte

De plus au greffe de L'officialité de
Meuz signé Marie de la Fanchailler flebelin
L'aveille dans la paroisse de Roumonte
Yi la permission de Marie Gesandique prêtre
curé de cette paroisse et ici en cette Eglise le
Mutuel consentement qu'ils ont donné par parole
de presens audit mariage et leus a donné la
Benediction Nuptiale en presence de Agathe
Lebegue mere de l'epoux qui a déclaré ne sçavoir signer
de Claude antoine Duriquet frere de l'epoux de philippe
Simon rhodien perein de l'epouse de Nicolas Legendre pere
de l'epouse qui a déclaré ne sçavoir signer de Etienne
quinot cousin de l'epouse et de charle Francois veuve
Lourias en cette paroisse et autres teneurs qui ont signé
Jean Duriquet Jeanne nicolle le genere
De Roumonte C. A. Duriquet Marraud
Gaugier Cherle François prêtre

Coquant curé de trulbarou

Le mil sept cent sixante deux Le dix neuf
janvier a été baptisé dans le sanctuaire de cette paroisse
par moy curé Soussigné le corps de la nommée Deuise
par son natif d'auquere ou des chauche. femme
Dantonne jurée âgée de cinquante a soixante ans
lequel cadavre ni le trouu ni le ventou de trillardon
a au lieu elle en la plus qui a donné lieu de voir
quelles faisoit profession de la religion catholique et
catholique, et sur le procès verbal fait par moy curé
général par son dard trillardon, et sous l'inspiration à
elle faite en présence de Jean Baptiste Le riche Bedeau
de cette paroisse et de Jean Bourgcon qui ont signé: J.
Jean Bourguignon & Le Riche

Coguart curé de trillardon

Le mil sept cent sixante et deux le vingt quatrième
jour de janvier a été baptisé par moy curé Soussigné Jean
pierre Athanase né d'heil en légitime mariage de
Jean Baptiste Bijot laboureur en cette paroisse et de Marie
Charlette Bourbonne épouse et mère d'apereu Pierre
Bertrand Chaugren cette paroisse sa mariee Marie
Genevieve Aubé fille de Francois Aubé et de Marie
Genevieve Chantepie laboureur a neu monties qui ont
signé: J. Nettrand

Marie Genevieve Aubé
Coguart curé de trillardon

Le mil sept cent sixante deux le vingt septième
a été subans dans le sanctuaire de cette paroisse
par moy curé Soussigné le corps de Claude Fichet âgé
de cinquante trois semaines d'âge d'heil, fils de Pierre Fichet un anouvier
en cette paroisse et de son ame mesme. Le pere et mere
en présence de Jean Baptiste Francois des autres de la paroisse
et de Jean Baptiste Le riche Bedeau de cette paroisse qui ont
signé: J.

Le Riche Dussauloy
Coguart curé de trillardon

Le mil sept cent sixante et deux le vingt neuf janvier
a été baptisé par moy curé Soussigné Pierre Michel oucine
né d'heil du légitime mariage de Pierre Bertraud chirurgien
en cette paroisse et de Marie Genevieve Bijot épouse et mere
Le pereu Michel Bourbonne la mariee Marie Anne
Cottin fille de Jean Cottin et de Magdalene Rigne laboureur
a montigny qui ont signé: J. Michel Bourbonne
Marie Anne Cottin

Coguart curé de trillardon

Le mil sept cent sixante deux le dix septième jour
de février a été la publication des bans de mariage
entre Etienne Camus et Rosa âgés de vingt trois ans et de sa
fille mineur des non canons aux. et par son curé Soussigné

Les pères & mères de la paroisse de Jablines d'un yone
et marié Jeanne Vermille âgée de vingt six ans
fille de Jean de l'eglise Vermille Mare Land Couvreur et
de Marie Cantou et de pères mères de cette paroisse d'autre yone
s'être par trois dimanches, le premier le vingt et six janyer dernier
le deuxième a neuf heures, dans deux cette eglise quand dans
celle de Jablines d'un yone le pasteur de m. Le curé de Jablines
de yone de yone de la officialité de m. yone le quinze
du present mois. En la permission de m. le curé de yone
et de m. le curé de yone. Je soussigné pasteur
curé de cette paroisse de yone en cette eglise le statut
de yone qui lui ont donné par parole de yone autres
Mariages de l'eau et donné la benediction nuptiale en
presence de yone curé pere de la pouse de yone
curé frere de l'epouse de Charles Vermille pere de
l'epouse de Charles Vermille frere de l'epouse et
autres pères qui ont signé. Et curé par yone
Etienne Carre Simon Carre Charles
Simon Carre et les Vermilles
Charles Vermille et Vermilles
Antoine Philippes et Vermille Anne Carre
Louis Troubled Coquart curé de trillardon

4. 111
Le mil sept cent soixante et deux le vingt quatrième
jour de fevrier a été baptisée par moy curé
Sousigné Marie Magdeleine née d'hier du légitime
mariage de clement gauzelet manouvrier en cette paroisse
et de magdeleine d'amonville sa mere et le pere le paron
Claude gauzelet qui a déclaré ne pas s'opposer
marie françoise nantier qui a signé. Et
marie françoise nantier

Coquart curé de trillardon

Le mil sept cent soixante et deux le vingt huit fevrier a été
inhumé dans la cimetiére de cette paroisse sur les deux heures d'après
par moy curé sousigné un garçon né sur les huit de la nuit
de la nuit précédente, du légitime mariage de Jean Baptiste
Vasse charon en cette paroisse et de Marguerite La fosse,
lequel enfant accablé du peril de mort a été envoyé à la maison
par Genevieve Jeanne David veuve de Claude Diot sage femme
de cette paroisse, en présence de Jean Baptiste François d'auy curé paron
pere de Jean Baptiste François d'auy curé paron
et de Jean Baptiste Le riche l'edeur de cette paroisse qui ont signé
Etienne Carre Dusauroy & Le Riche

Coquart curé de trillardon

L'an mil sept cent sixante deux le septième jour de
mars a été baptisé par moy sousigné curé de ^{cette} paroisse
marie anne nicole née d'aujourd'hui de légitime
mariage de jean christophe vermeil maçon en cette
paroisse et de marie anne parent le parent Jean
pierre Le coq La marie anne nicole vermeil
qui est signé avec nous le present acte. :1:

Jean Pierre Le coq marie nicolle vermeil
approuver l'écriture
Coquant curé de trulbarou

L'an mil sept cent sixante et deux le vingt deuxième a été
baptisé par moy curé sousigné marie charlotte victoira
née d'hier de légitime mariage d'Etienne Sacy charlier
en cette paroisse et de marie marguerite vermeil le parent et mère
Le parent charle vermeil marchand boucher en cette
paroisse la marie anne nicolle vermeil d'aujourd'hui qui ont signé
avec nous. :1:

Charles vermeil mari ganne danuën
Coquant curé de trulbarou

L'an mil sept cent sixante deux le vingt et unième jour
d'avril a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse
par moy curé sousigné après avoir été muni des sacrements
de l'église le corps de gabriel busseron décédé d'hier âgé
de cinquante et trois ans veuve d'antoinette lepretre

En presence d'antoinette Lepretre S. M.
baptiste le pretre Les fils qui ont signé
et d'Elie Legumdon le parent qui a déclaré ne
savoir signer de ce interpellé. :1:

Antoinette Lepretre Jean Bayard Lepretre
Coquant curé de trulbarou

L'an mil sept cent sixante et deux le treizième jour de may
a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse par moy curé
sousigné le corps de francois hallot âgé de sixante et un an
décédé d'hier après avoir été muni des sacrements de l'église
en presence de francois Denis qu'on nomme cordonnier en cette
paroisse son veuve et de pierre Le coq marchand boucher
en cette paroisse qui ont signé. :1:

p. COQ

Coquant curé de trulbarou

L'an mil sept cent sixante et deux le seize may a été
inhumé dans le cimetière de cette paroisse par moy curé
sousigné le corps de genevieve hallot décédée d'hier
âgée de sixante trois ans veuve de Denis qu'on nomme

Devant manouvrier en cette paroisse, après avoir été munie
des sacrements de l'eglise en présence de francis
denis guerin condoumer en cette paroisse son fils et de
pierre amboise parent macon en cette paroisse et de
antonie le pretre manouvrier en cette paroisse qui ont
signé: *Primum* parant antonie le pretre

Coquart curé de trilbardou

Le an mil sept cent soixante et deux le vingt sixième jour
de may a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse par
moy curé d'auvergne le corps de marie quantier decedée d'hois
agee de cinquante et deux ans apres avoir été munie des
sacrements de l'eglise en présence de charles vermeil son
mari marchand bouchar en cette paroisse de charle
vermeil bouchar a vilroy de antoine vermeil bouchar
a laquey ses fils, et de jacque philippe vermeil son
beau frere qui ont signé: Charles Vermeil
Benoit Vermeil Antoine Vermeil Vermeil

M. Vermeil
approuver le curé.

Coquart curé de trilbardou

Le an mil sept cent soixante deux le vingt sixième jour
de may a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse

par moy curé d'auvergne le cadavre d'un enfant male age
d'environ huit jours dont la mere et la mere ont été
trouvés dans la riviere de marne le jour d'aujourd'hui avec ceux
de l'ancien pertuis selon le procès verbal fait par Monsieur
gineault prevost de trilbardou qui nous a enjoint d'inhumer
ledit cadavre dont l'inhumation a été faite en présence
de jean baptiste francis d'auvergne clerc paroissial et
de jean baptiste le rube bedeau de cette paroisse qui ont
signé: *Primum* d'auvergne Le Rube

Coquart curé de trilbardou

Le an mil sept cent soixante et deux le deuxième jour de juin
a été baptisé par moy curé d'auvergne bernabe rethier du
légitime mariage de pierre jacquet maréchal en cette paroisse
et de marie Louise l'évêque le parrain francis l'évêque
tuteur demeurant a borcy de arville qui a signé La maréchal
marie francoise le roy qui a déclaré ne savoir signer de ce
interpellé: *Primum* d'auvergne

Coquart curé de trilbardou

Le an mil sept cent soixante deux le troisième jour de juillet
a été baptisé par moy curé d'auvergne jacque philippe rethier
du légitime mariage de jacque leguin macon en cette paroisse
et de anne courtis le parrain jean pierre courtis

Jardines en cette paroisse qui a signé La marie
marie charlotte Leguin qui a declare ne s'avoit signé
de ce interpellée. Jean pierre Courtois

Coguart cure de trilbardou

L'an mil sept cent soixante deux le vingt septième jour
de juillet a été baptisé par moy cure sousigné pierre
Joseph franc Nicolas né d'hier du légitime mariage
de Jean pierre courtois Jardines en cette paroisse et
de marie Louise nièce du tantoy. Le pere et meree perein
Joseph du tantoy clerc paroisial de prey occiduolet la
marie marie Elisabeth courtois femme de francis
flavert manouvrier en cette paroisse le perein a signé
la marie a declare ne s'avoit signé de ce interpellée.

Ducastouy

Coguart cure de trilbardou

L'an mil sept cent soixante deux le troisième jour
d'octobre a été baptisé par moy cure sousigné francis
perchal né d'hier du légitime mariage de francis marie
mencur en cette paroisse et de marie charlotte papillon,
le perein perchal creau La marie marie Genevieve
perchal qui ont signé. ii. Joseph franc
marie Genevieve perchal

approuvé le curé. Coguart cure de trilbardou

L'an mil sept cent soixante et deux le vingt deuxiesme a été
inhumé dans le cimetière de cette paroisse par moy cure sousigné
le corps de nicolas sidora fouctin veuve d'hier age de dix mois
et demie fille de Jean francis fouctin chartier en cette paroisse et
de marie marguerite boula. Le pere et meree en présence de
Jean baptiste francis du tantoy clerc paroisial et de Jean
baptiste le riche bedeau de cette paroisse qui ont signé. ii.

Le Riche Ducastouy

Coguart cure de trilbardou

L'an mil sept cent soixante deux le vingt trois d'octobre
a été baptisé par moy cure sousigné pierre augustin neveu perein
du légitime mariage de pierre papillon chartier en cette
paroisse et de marie miral le perein augustin bussiere
chartier ala femme de la che qui a signé la marie marie
catherine boulee l'oyante cher. Perchal arde femme
en cette paroisse qui a declare ne s'avoit signé de ce interpellée
augustin de l'effraie

Coguart cure de trilbardou

L'an mil sept cent soixante deux le vingt sept octobres
a été baptisé par moy cure sousigné cure Guinguen né
d'hier du légitime mariage de pierre le cog du chob
en cette paroisse et de marie angelique d'asse le perein

Paris le 24 Mars 1762

Joseph Leran marchand épiciers en cette paroisse
La mariee marie francoise pleuette épouse de
jean francois Lecoq beaubien en la paroisse de monthon
D'ice diocèse qui ont signé: J. Leran
marie francoise pleuette

Coguart curé de trilbardou

L'an mil sept cent soixante deux le trois de novembre
a été baptisé par moy curé sousigné pierre nicolas marcel
né d'aujourd'hui de légitime mariage de jean duriquet
manouvrier en cette paroisse et de jeanne nicole le gendre
Le paroisn pierre nicolas marcel qui a signé la mariee
marie catharine angelique legendre qui a déclaré
ne sçavoir signer de ce interpellés: J.

M. pierre nicolas marcel

Coguart curé de trilbardou

L'an mil sept cent soixante deux le vingt cinq de novembre
a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse par
moy curé sousigné le corps de marie jeanne pomelore
de l'âge d'années de soixante dix huit ans et demie après
avoir été munie des sacrement de penitence et d'extreme

onction, veuve de claud duriquet et de sonant tomelias
en cette paroisse en présence de claud ambroise
duriquet tomelias en cette paroisse et de jean duriquet
manouvrier en cette paroisse Les petits fils qui ont
signé: Claud ambroise duriquet
jean duriquet

Coguart curé de trilbardou

L'an mil sept cent soixante et deux le vingt trois de novembre

Je soussigné Greffier en chef aux Baillage & Siège-Pré-
dial de Meaux, reconnois que M. Coquant

Prêtre, Curé de la Paroisse de trilbardou

a ce jourd'hui envoyé au Greffe desdits Sièges,
l'un des deux Registres des Baptêmes, Mariages & Sépul-
tures faits en ladite Paroisse pendant l'Année mil sept
cent soixante- deux

A Meaux, ce deux Janvier
mil sept cent soixante- deux

[Signature]

Joseph Leran marchand épiciers en cette paroisse
La maraine marie francoise ployette épouse de
jean francois Lecoq barbot en la paroisse de montheim
D'ice diocèse qui ont signé: il. **Grand**
marie francoise ployette

Coquart curé de trilbardou

8. 177
en témoin, venue de claude Duriguet. et devant tomeliers
en cette paroisse en présence de ~~de~~ claude ambroise
Duriguet tomeliers en cette paroisse et de jean Duriguet
manoursiers en cette paroisse les petits fils qui ont
signé: il. Claude ambroise Duriguet
jean Duriguet
Coquart curé de trilbardou

Le six mil sept cent soixante et deux le vingt trois decembre
a été baptisée par moy curé soussigné marie beatrice julie
née hier du legitime mariage de nicolas lacour bergot
en cette paroisse et de marguerite antonette joly Le paron de bastien
de boyer chaetier en cette paroisse qui a signé, La maraine
marie francoise beatrice jolice soixante en cette paroisse
qui a déclaré recevoir signor de ce interpelée: il.
Substitut de boyer
Coquart curé de trilbardou